

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 15 Novembre 2018

Date d'affichage 15 Novembre 2018

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 20 (+ 6 procurations)

votants 26

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20181128-DEL_18_11_21_30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2018

Affichage : 28/11/2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT

Le VINGT ET UN NOVEMBRE à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents : Mr Didier REVEAU, Mr THOREAU Jean, Mme LEVEQUE Pascale, Mme JACOB Josette, Mr GALLAND Philippe, Mr GUEDET Daniel, Mr TACHEAU Jacky, Mr THOMAS Gaëtan, Mr BODIN Thierry, Mme SEQUEIRA Sylvie, Mme DOLLON Sophie, Mr CHABLE Nicolas, Mme MARCHAIS Bénédicte, Mr DIEDERICH Michel, Mr GUESNE Gérard, Mr ARBOUYS Michel, Mme LETESSIER Delphine, Mme ALIX Edith, Mr DROUET Claude, Mme FAVRET Sylvie.

Excusés : Mme KNITTEL Cécile, Mme MORIN-BURRE Camille, Mme TROUILLOT Marie-Hélène (Pouvoir donné à Josette JACOB), Mme ARZUL-MORICEAU Virginie (Pouvoir donné à Pascale LEVEQUE), Mme DUCCELLIER Marie-Claire (Pouvoir donné à Jean THOREAU), Mme DEBLOCK Hélène (Pouvoir donné à Daniel GUEDET), Mme BURLOT Dominique (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mr GUTIERRES Quentin, Mr PERRE Thierry (Pouvoir donné à DROUET Claude)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Thierry BODIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

AJUSTEMENT DE L'ACTIF DU PATRIMOINE DE LA VILLE

Monsieur GUESNE, Conseiller délégué rapporteur général du budget, informe les membres que certaines cessions d'éléments d'actif opérées au sein de l'actif comptable de la ville depuis déjà quelques années sont toujours présentes par erreur.

Il convient donc de procéder à leur retrait afin de régulariser cette situation sans incidence comptable.

Les cessions concernées sont les suivantes :

Compte	N° Inventaire	Désignation du bien	Date acquisition	Valeur Nette	TOTAL
2132	1054	Aménagement pépinière ARTEC	21/12/2007	44 577.19 €	1 246 260.26 €
2132	1122	Travaux Ancien Hôpital	21/12/2007	27 838.88 €	
2132	1419	Local commercial Rue d'Huisne	21/12/2007	7 005.69 €	
2132	1430	Local industriel CMF	21/12/2007	4 626.54 €	
2132	1432	Maison Rue de Laborde	21/12/2007	41 830.10 €	
2132	251	2 Logements 89 et 91 Av de Verdun	01/01/1967	1 583.40 €	
2132	255	Ateliers 18 et 20 Place St Julien	01/01/1987	51 930.34 €	
2132	256	Structure d'accueil Sotrapharm	01/01/1993	751 727.18 €	
2132	257	Immeuble 12-12-14-18 et Rue de Laborde	01/01/2000	315 140.94 €	

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres votants (26 Pour – 0 Contre – 0 Abstention),

AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjointes,

- La régularisation d'un montant de 1 246 260.26 €.

- A effectuer toutes démarches et à procéder aux écritures comptables visant à retirer de l'actif de la Commune les cessions indiquées ci-dessus.

Pour copie conforme,

Le Maire

Didier REVEAU